



FEDERATION FRANCAISE DE TIR

Ligue Régionale de Tir de Provence

Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

Chez Monsieur Gilles BOURDOT
117 rue Séguret
84530 VILLELAURE
04.90.09.80.62
gilles.bourdot@orange.fr

RAPPORT MORAL 2025

Mesdames Messieurs, bienvenue et merci pour l'intérêt que vous portez au CDTSV.

Après l'hommage que nous venons de rendre à notre ami Didier AGRINIER, le comité et tous les clubs gardent une pensée émue pour sa famille et ses amis. Sa disparition doit être une leçon pour tous les tireurs. Malgré le très faible nombre d'accidents, la pratique du tir peut être dangereuse et ne doit en aucun cas se faire seul dans un stand. Les responsables de club se doivent d'y veiller afin que leurs adhérents pratiquent en toute sécurité.

Je tiens d'abord à remercier le président de l'ATLAS qui nous accueille encore une fois dans les locaux de son club.

Tous les clubs du département se réunissent aujourd'hui afin de faire le bilan de la saison écoulée. C'est un moment important qui doit vous permettre d'exprimer vos remarques et souhaits pour la saison en cours. Un club n'ayant pas d'installations ni convention s'est trouvé obligé de dissoudre, il s'agit du Team Monster Trap seul club de ball-trap récemment inclus au département.

La saison 2024/25 s'est déroulée sans difficultés. Les responsables des différentes commissions vont vous présenter les bilans sportifs pour l'ISSF, les Armes Anciennes, le Tir Sportif de Vitesse, le Tir aux Armes Réglementaires et les Ecoles de Tir. L'application ISIS est désormais opérationnelle pour tous les niveaux de compétition et toutes les disciplines.

Les lauréats de nos Jeunes et Ecoles de Tir seront récompensés lors de la remise des trophées à la suite de cette assemblée. Vous pourrez saluer les performances d'un jeune Champion d'Europe Junior en Pistolet Vitesse 25m.

Nous avons financé la première tranche d'aide aux clubs. Le trésorier nous en présentera le bilan. C'est aides sont octroyées grâce aux subventions obtenues principalement du Conseil Départemental.

Les effectifs du département ont progressé d'environ 2 % entre 2024 et 2025.

Vous l'avez encore constaté, cette nouvelle saison 2025/26 commence fortement avec beaucoup de nouveaux adhérents. A ce jour nous avons atteint le nombre de licenciés de la saison dernière et beaucoup de clubs en se donnant une limite d'adhérents se voient obligés d'arrêter leurs inscriptions. Il est important de veiller à la sécurité sur nos pas de tir. Je le répète tous les ans, l'accueil des nouveaux adhérents doit s'accompagner d'une bonne formation sur les bases élémentaires de la sécurité et du tir. Les formations de CAC, d'animateur et initiateur sont mises en place par la Ligue et incitez vos bénévoles à s'orienter les vers l'arbitrage.

Siège Social : Hôtel de Ville d'Avignon – 84000 AVIGNON – N° informatique : 84-88-269

Le SIA est maintenant opérationnel pour tous les tireurs détenant des armes, nous attendons l'accès du SIA pour les associations.

En résumé, les objectifs prioritaires et les missions principales au niveau du département seront reconduits pour cette saison.

- L'organisation des épreuves départementales de la Gestion Sportive
- L'aide des clubs pour l'initiation, la formation et le perfectionnement des jeunes
- Le programme d'aide financière à tous les clubs établi sur la durée de l'olympiade

Les Ecoles de Tir ne seront pas oubliées. Les aides financières ou matérielles seront maintenues cette saison et pourront être amplifiées. J'incite, encore une fois, tous les clubs à assurer l'accueil des plus jeunes au sein d'une Ecole de Tir.

Pour finir, j'adresse un grand merci et tous mes encouragements à vous toutes et à vous tous qui œuvrez pour la promotion du Tir Sportif.

Soyez assurés du dévouement du CDTSV à votre égard.

Je vous remercie de votre attention.

Le Président du CDTSV
Gilles BOURDOT

